

Bibliothèque numérique

medic@

Fondation d'une Société d'eugénique

*In : Presse médicale, 1913,
1913. 2. p. 44
Cote : 100000*

boîtes de bois doublées d'étain, par 12 douzaines et exportés en Chine et en Europe.

Le pourcentage de morphine contenu dans l'opium persan varie de 9 à 10 pour 100.

Une bonne partie de cet opium est utilisée en Perse, où la consommation a considérablement augmenté au grand désespoir des Persans éclairés. Tous les grands bazaars ont leur fumerie : on trouve, au fond des maisons de thé ou de café, un coin discret où les amateurs se rencontrent pour se livrer clandestinement à leur passion.

Il n'est pas rare de rencontrer aux alentours de ces maisons des hommes dans un état d'hébétude très édifiant. D'ailleurs, les fumeurs ne sont pas les seules victimes de la fatale drogue, puisqu'il y a des milliers de Persans qui portent, dissimulées sur leur poitrine, de petites boîtes contenant des pilules d'opium. (*La Nature*, 21 Décembre 1912.)

P. D.

Fondation d'une Société française d'Eugénique.

La réunion préparatoire, en vue de la constitution d'une Société française d'Eugénique, a eu lieu, le dimanche 22 Décembre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois et sous la présidence effective de M. Edmond Perrier, de l'Académie des sciences. Parmi les personnalités présentes, signons M. le professeur Landouzy, M. le professeur Pinard, M. le professeur Weiss, M. Paul Doumer, M. Fernand Faure, professeur à la Faculté de droit, M. Frédéric Houssay, professeur à la Sorbonne, M. Hallopeau, M. Méry, M. Manoury, professeur à l'École d'anthropologie, M. Nobécourt, M. Claude, M. Lucien March, directeur de la statistique générale de la France, M. Apert, M. Jayle, etc., etc.

M. Paul Doumer montra les obstacles apportés à la sélection naturelle de l'espèce humaine par les progrès de la civilisation et insista sur l'importance des problèmes d'Eugénique dans notre pays si gravement atteint par la dépopulation.

M. le professeur Pinard déclara que l'homme qui procre n'a pas suffisamment conscience de la hauteur de sa mission et qu'il faut civiliser l'acte de la

procréation, le seul demeuré instinctif, comme au temps des cavernes.

M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, montra que le but de l'Eugénique devait être l'hominiculture et qu'il fallait enrayer toutes les causes de dégénérescence : l'alcoolisme, la tuberculeuse, la syphilis, etc. Les médecins ne doivent plus se borner à être des guérisseurs, ils doivent également être des empêcheurs de maladie. Ils doivent songer non seulement au malade présent, mais encore à sa progéniture.

M. Edmond Perrier prit ensuite la parole et s'éleva contre la liberté individuelle qui, dans certains cas, nuit à l'amélioration des générations à venir. Il développa le programme que se propose de suivre la Société d'Eugénique, et expliqua qu'elle désirait envisager surtout les questions s'appliquant plus particulièrement à notre pays. « C'est la patrie, dit-il, chez nous, qui définit la race, plus que la race ne définit la patrie, et nous devons exalter les qualités nécessaires à sa vitalité ». Puis il envisagea le rôle dévolu aux futurs membres de la Société : juristes, administrateurs, hommes politiques, naturalistes, élèveurs et médecins.

M. le professeur Weiss attira l'attention des auditeurs sur le prochain Congrès d'Education physique et fit appel à la collaboration des eugénistes ; M. Jayle, avec beaucoup de vigueur, insista sur l'importance de la quantité des enfants pour obtenir la qualité, puis M. Apert donna lecture du projet de statuts de la future Société.

Nous rappelons que les adhésions peuvent être adressées à M. Apert, médecin des hôpitaux, 14, rue Marignan. La cotisation de membre titulaire est fixée à 20 francs par an. Les personnes qui auront donné leur adhésion dès la constitution de la Société auront droit au titre de membre fondateur. G. S.

A travers le Monde

ALLEMAGNE.

■ Berlin. Prescriptions illisibles. — Le président de la police de Berlin appelle l'attention des méde-

cins sur le fait que, dernièrement, des pharmaciens ne purent pas arriver à déchiffrer des ordonnances trop mal écrites. C'est le président de la Société des pharmaciens qui avait signalé le cas à la police. Le président de la police insiste sur les dangers qui résultent de cette façon de prescrire, non seulement pour leurs malades, mais encore pour eux-mêmes. Ce fait est intéressant à signaler à cause d'un jugement récent dans lequel un pharmacien ne fut pas puni, bien qu'ayant commis une faute dans la délivrance d'une ordonnance qui était mal écrite.

CUBA.

■ Importation et vente de produits pharmaceutiques étrangers. — Un projet de loi dans le but de réglementer l'importation et la vente des produits pharmaceutiques étrangers à Cuba a été présenté au Parlement. Ce projet prévoit que les spécialités étrangères ne pourront circuler à Cuba que si le représentant chargé de la vente est un pharmacien cubain. Il faudra, en outre que les spécialités soient conformes aux exigences suivantes :

1^o L'étiquette devra indiquer les composants auxquels le produit doit son activité thérapeutique et la quantité de ces composants ;

2^o L'Académie des sciences cubaine s'assurera que la préparation possède réellement les propriétés annoncées ;

3^o Un certificat sera exigé, prouvant que le produit a été fait dans des laboratoires travaillant légalement dans le pays d'origine.

ETATS-UNIS.

■ La diminution du nombre des étudiants en médecine. — La diminution du nombre des étudiants en médecine est particulière aux Etats-Unis. Au 30 Juin 1912, ce nombre s'élevait à 18.412, soit une diminution de 1.37% sur 1911, 3.11% sur 1910, 3.73% sur 1909, et 9.73% sur 1904, qui a été l'année la plus forte. C'est 1912 qui est l'année la plus faible depuis 1900. Les causes de cette diminution sont encore inconnues.

TRAITEMENT DES DYSCRASIES NERVEUSES

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude.

1^o En Ampoules

dosées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centimètre cube.

2^o En gouttes (pour la voie gastrique)

25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

Envoy gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs. — Marius FRAISSE, pharmacien, 85, avenue Mozart, PARIS — Téléphone 622.16

Traitement de l'ARTÉRIOSCLÉROSE par le

SÉRUM HYPOTENSIF FRAISSE

AU NITRITE DE SOUDE ET A L'EXTRAIT DE VISCUM ALBUM

1^o EN AMPOULES (dosage)

Nitrite de soude	0 gr. 01
Extrait de Viscum album	0 gr. 05 p. 1 cc.
BOITE DE 12 AMPOULES DE 1 cc. : 4 fr. 50	

2^o EN GOUTTES HYPOtENSIVES

25 gouttes contiennent :	
Nitrite de soude	0,01
Extrait de Viscum album	0,05
PRIX DU FLACON COMpte-GOUTTES : 3 fr. 50	

Laboratoires FRAISSE, 85, Avenue Mozart — PARIS